

A Zaventem, des contrôles sur mineurs posent question

SOCIAL Le délégué général aux Droits de l'enfant s'insurge

► Bernard De Vos condamne les contrôles sur les mineurs.

► Le syndicat policier relativise.

► Les policiers ont aussi perturbé le trafic de l'Eurostar.

C'est *surréaliste!* » Voilà comment Bernard De Vos, délégué général aux Droits de l'enfant qualifie les actions menées par les policiers vendredi matin à l'aéroport de Zaventem. Ce n'est pas ici la légitimité ou non de leurs revendications (en l'occurrence leur opposition au recul de l'âge de leur pension de 58 à 62 ans) qui est remise en cause. Ni les longues files que leur grève du zèle a entraînées entre 8 et 10 heures du matin. Ce que dénonce le délégué général et, avec lui, son équivalent flamand, Bruno Vanobbergen, ce sont les contrôles qui visaient les mineurs.

Les contrôles d'identité, plus fouillés et donc plus longs que

d'habitude, visaient notamment les enfants et adolescents. Les policiers justifiaient ce zèle en se basant sur la circulaire Milquet

qui encourage des contrôles accrus en vue d'empêcher les jeunes de partir en Syrie.

Mais en cette veille de congés de Toussaint, les policiers rappelaient surtout aux mineurs qu'ils auraient dû être à l'école et non prêts à embarquer pour les vacances avec leur famille. Les policiers n'étaient cependant pas en mesure de les en empêcher.

Pour Bernard De Vos et Bruno Vanobbergen, cibler les enfants lors de ces contrôles est « *inacceptable au regard de l'esprit et de la lettre de la Convention internationale relative aux droits des mineurs* ». Le délégué rappelle que l'obligation scolaire est la responsabilité des parents : « *Faire porter cette responsabilité par les enfants, au travers d'une action culpabilisante, est profondément injuste et dommageable.* » Et de pointer l'impact d'une telle action « *de nature à créer une appréhension durable vis-à-vis de l'institution poli-*

cière », là où un important travail est entrepris depuis des années pour restaurer la confiance.

Vincent Gilles, président national du SLFP Police, relativise l'atteinte potentielle de ces contrôles : « *On parle ici de contrôles de familles en partance pour l'étranger, pas de contrôles par des policiers en noir à l'encontre de quatre jeunes sur un banc public. C'est là-dessus que nous travaillons et c'est cela qu'évoque Bernard De Vos. Lorsque je contrôle un véhicule avec deux enfants à l'arrière, il est de mon devoir de vérifier qu'il s'agit bien des enfants du conducteur. Les policiers n'ont rien fait d'autre aujourd'hui.* »

Sur les images de reportage, les enfants avaient surtout l'air heureux de partir en vacances. Sans doute étaient-ils en tout cas moins stressés que les usagers de l'Eurostar qui dès 14 heures ce vendredi ont également fait les frais d'une grève du zèle en gare de Bruxelles Midi.

Le préavis d'actions de la police, quant à lui, court jusqu'au 5 janvier. ■

ELODIE BLOGIE